

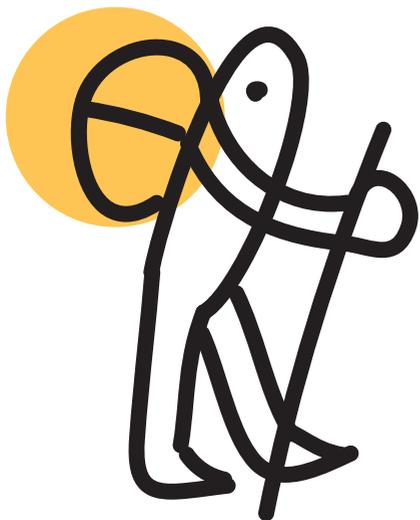
Balade

5

Kerzhadenn

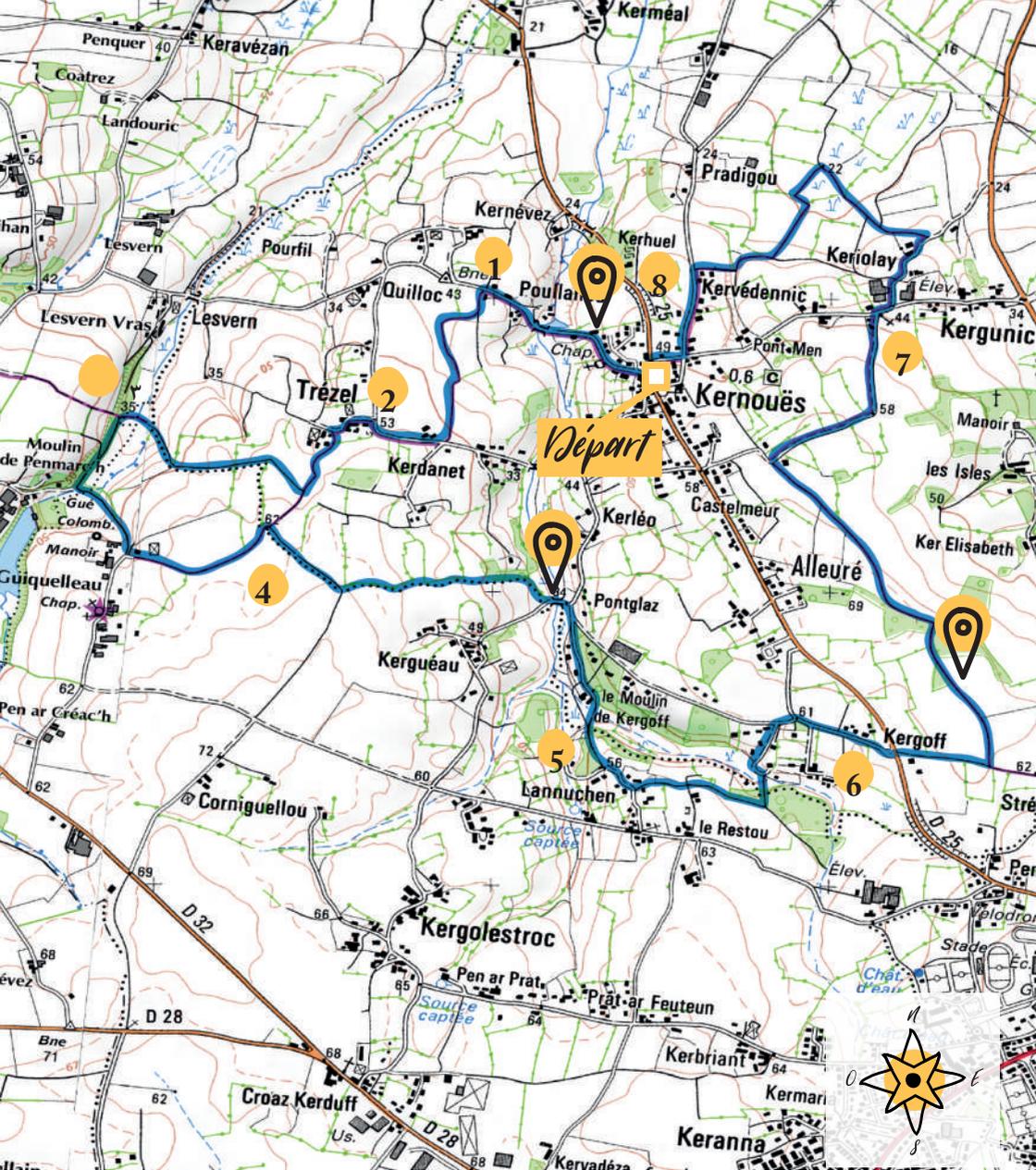
à Kernouës

Circuit de pont glaz



DISTANCE : 10,5 km
DURÉE PÉDESTRE : 2h45
BALISAGE 

RANDONNÉE



Extrait de SCAN 25° © IGN - 2020 Autorisation n° 40-20.24

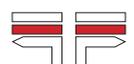
0 500 mètres

Balisateur de jalonnement
(Continuité du sentier)

Balisateur directionnel
(Tournez à gauche ou à droite)

Erreur de parcours
(Mauvaise direction)

GR 34



Circuit de pont glaz



« Sous l'écrin de verdure des chemins arborés ... »



Départ

Place de la mairie

GPS > Lat x Lon : 48,590887, -4,348408

Prendre la D25 sur 50 m l'église, avant de tourner à droite « route de Poullaliou ».

- 1 250 m après le pont, emprunter la petite route, à gauche derrière la maison, qui se poursuit en sentier. Prolonger jusqu'au croisement du lieudit « Kerganet ». Tourner à droite (500 m), puis à gauche au hameau de Trézel.
- 2 Prendre le chemin carrossable à gauche devant la dernière ferme. Tourner à droite, au premier croisement de sentiers.
- 3 Après la rivière, prendre à gauche, le large chemin bocager, tourner à droite pour retraverser le cours d'eau et remonter le chemin empierré jusqu'au manoir de Guiquelleau. Après quelques mètres de route, tourner à gauche.
- 4 Au carrefour de sentiers, tourner à droite (500 m), puis à gauche, jusqu'au calvaire, descendre le chemin encaissé de Pont Glaz. Contourner le moulin de Kergoff par le chemin de droite.
- 5 Au quartier de Lannuchen, prendre le

Les 3 spots !

- La chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté
- Sentier du Moulin de Kergoff
- Hêtre remarquable

Gwenaëlle a testé ce circuit, flasher pour lire son expérience !



chemin de droite. Après 700 m de sentiers boisés, tourner à gauche et remonter la route avant de tourner à gauche vers Kergoff.

- 6 Attention : couper de la D.25. et prendre, en face, le sentier herbeux. Tourner à gauche au premier croisement de sentier. Poursuivre le chemin boisé sur 2 km et tourner à droite.
- 7 Au calvaire, tourner à droite puis tout de suite à gauche. Au bout du quartier de Keriolay, prendre à gauche et suivre le sentier à gauche jusqu'à la route.
- 8 Tourner à gauche sur 500 m et à nouveau à gauche pour retrouver le point de départ.

La randonnée est balisée dans les deux sens.

Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Règles d'or de la Randonnée

La nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais son patrimoine est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous.

Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques consignes.

- Je prépare mon itinéraire en évaluant la distance ainsi que le niveau de difficulté et de praticabilité, en me renseignant sur la météo, les horaires de marée.

- Je pars avec un équipement adapté.

- Je respecte le tracé des circuits et j'évite ainsi le piétinement et l'érosion des zones protégées et fragiles.

- Je respecte la faune et la flore.

Remerciements à Sentiers en Pays de Lesneven Côte des Légendes ainsi qu'aux associations locales qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à chacun de pratiquer la randonnée à pied, à cheval et à vélo dans les meilleures conditions.

- Je ne fais pas de feu, je veille à bien éteindre ma cigarette.

- Je ne jette pas mes papiers, mégots et autres détritux.

- Je respecte les propriétés privées traversées ainsi que le travail des agriculteurs et éleveurs.

- Je tiens mon chien en laisse.

- À vélo et à cheval, j'adapte ma vitesse et laisse la priorité aux piétons.



www.cotedeslegendes.bzh

Contact

Tourisme Côte des Légendes :

Place des 3 Piliers

29260 Lesneven

Tél. : 02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

Signaler un problème

Les associations randonnée de la Côte des Légendes veillent à la qualité leurs circuits.

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre pratique, vous pouvez les signaler en utilisant le dispositif Suricate ou transmettant l'information à Tourisme Côte des Légendes.

sentinelles.sportsdenature.fr

